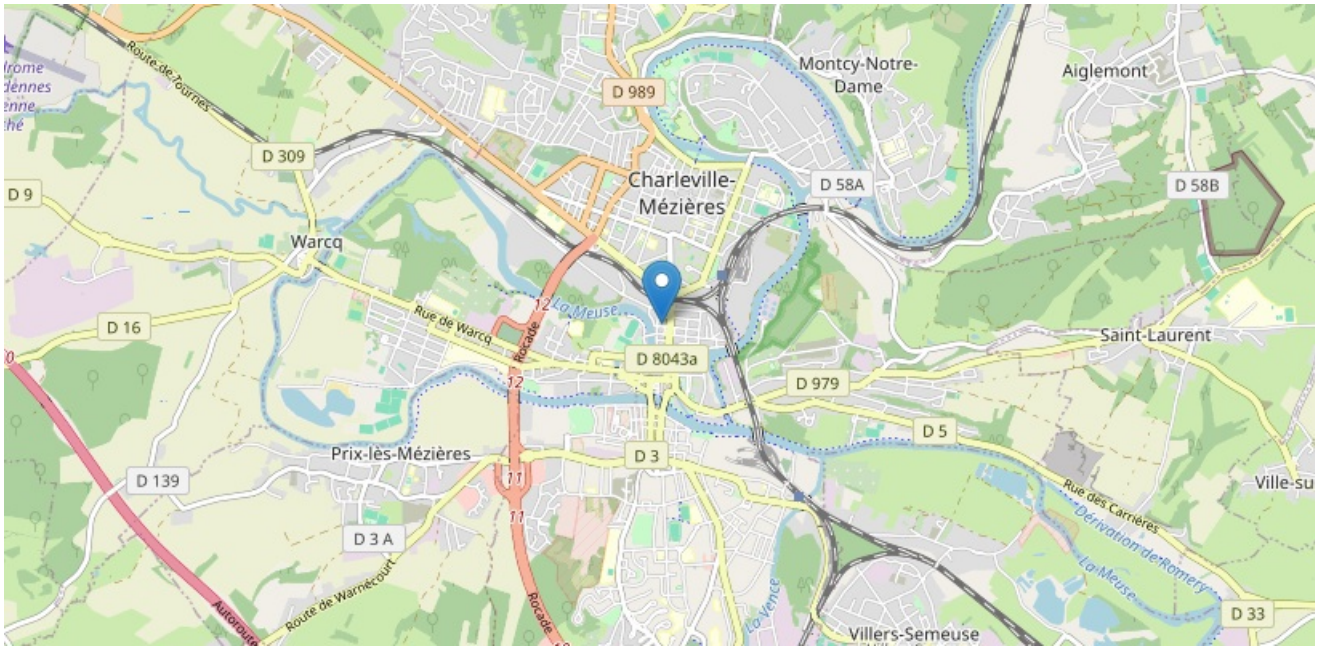
Appui à la coordination des parcours de santé et de vie complexes

Soin de support (INCa) | Adultes | Enfants et adolescents | Oncogériatrie | Après-cancer | Proches et aidants | Information et orientation



ADRESSE

51 avenue d'Arches
08000 Charleville-Mézières

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

: 03 24 35 12 52

: dac08@aaps.fr

https://dac08.fr/

STRUCTURE

DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION - ARDENNES
1 bis rue de Lorraine
08000 Charleville-Mézières

Les professionnels de santé et sociaux – en particulier les médecins traitants –sont de plus en plus souvent confrontés à des patients présentant plusieurs pathologies, elles-mêmes associées à des problèmes sociaux, psychologique ou économiques.

Le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) apporte aux professionnels de santé et sociaux un soutien pour la prise en charge des situations complexes, sans distinction ni d'âge ni de pathologie, à travers 3 types de services :

1. **L'information et l'orientation des professionnels** vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leur territoire pour répondre aux besoins des patients avec toute la réactivité requise. Le DAC peut par exemple identifier une aide à domicile, orienter vers une place en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EPHAD*)...
2. **L'appui à l'organisation des parcours complexes** en fournissant l'appui d'un coordinateur pour évaluer la situation et proposer un plan personnalisé identifiant l'ensemble des acteurs (sanitaire, sociaux ou médico sociaux) qui pourraient intervenir auprès de la personne, en mobilisant ces acteurs ressources et coordonnant leurs interventions.
3. **Le soutien aux pratiques et aux initiatives des professionnels :** En matière de formation, d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination. Dans ce domaine, le DAC appuie de manière opérationnelle et logistique les projets des professionnels éventuels et des besoins spécifiques.